

# **GUIDE PRATIQUE DE LA PERMANENCE DE PARIS-BANLIEUE**

Ce guide est basé sur le vécu et l'expérience de nombreux amis. Nous sommes conscients qu'il peut être amélioré, qu'il ne sera jamais parfaitement exhaustif et le reflet du ressenti particulier de chacun. Il s'appuie néanmoins sur nos principes, notre histoire et notre littérature.

Ce guide est mise à la disposition de l'InterGroupe Paris-Banlieue par le bureau national Permanences dans le cadre de la permanence nationale 0820 32 68 83.

Nous remercions les amis permanents de respecter ce guide et de ne pas le modifier eux-mêmes.

Bonne transmission à tous les amis !

Les responsables de la permanence IG Paris-Banlieue  
Le bureau national Permanences, 0820 ECOUTE & Internet

# SOMMAIRE

3	URGENCES TÉLÉPHONES
4	<a href="#">LA LIGNE TELEPHONIQUE</a>
5	LES LOCAUX
6	MATERIEL A VOTRE DISPOSITION
7	LA FEUILLE DE PERMANENCE
9	L'ACCUEIL DES NOUVEAUX
10	LA TRANQUILLITÉ DES PERMANENTS
11	LES PERTURBATEURS
12	PASSAGE DE PROFESSIONNELS OU DE LA PRESSE
13	PASSAGE D'AL-ANON et DE N.A., O.A, ETC.
14	LES AMIS DE PASSAGE
15	EN BREF ...
16	QUELQUES SUGGESTIONS POUR RÉPONDRE
17	DANS LA LITTÉRATURE AA
18	APPELS DE NOUVEAUX
19	ÉCOUTER C'EST PARLER
20	MISE EN ŒUVRE DE LA 12 <sup>ème</sup> ETAPE
21	NOTRE PREMIÈRE TRADITION
22	EXTRAITS DU BIG-BOOK «AU SECOURS DES AUTRES»
23	PRÉCAUTIONS A PRENDRE DANS LE LANGAGE AA
28	LA RESPONSABILITE DE LA PERMANENCE
29	NUMÉROS UTILES AA
31	<a href="#">AUTRES FRATERNITES EN 12 ETAPES</a>
34	<a href="#">NUMÉROS UTILES (ALCOOL)</a>
35	<a href="#">NUMÉROS UTILES (DIVERS)</a>

# URGENCES (TÉLÉPHONES)

CENTRALISATION TOUTES URGENCES	112
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
SAMU SERVICE MÉDICAL D'URGENCE	15

**Suite des numéros de téléphones utiles en fin de guide**



## LA LIGNE TELEPHONIQUE

Notre numéro local est le **01 43 25 75 00**  
Nous recevons les appels des personnes ayant  
composé ce numéro  
**tous les jours de 9h00 à 21h00**

**Sur certaines plages horaires**, nous recevons  
également les appels en provenance du  
**0820 32 68 83**

**Ces appels proviennent de toute la France**

Pendant ces tranches horaires, nous sommes **la  
permanence téléphonique d'Alcooliques  
Anonymes France.**

Et n'oublions pas que nous sommes également  
**une permanence d'accueil**

En début de permanence, il est toujours utile de vérifier que le poste  
téléphonique est opérationnel.

N'hésitez pas à indiquer également le site web national qui est une source riche  
de renseignements et qui donne accès à un service de permanence par mail.  
[www.alcooliques-anonymes.fr](http://www.alcooliques-anonymes.fr)

# **CE LOCAL EST UN LIEU PRIVILÉGIÉ POUR LA TRANSMISSION DU MESSAGE**

Penser à sortir les panneaux en début de permanence pour renseigner les visiteurs.

Tous les locaux sont strictement non fumeurs.

La tranquillité d'âme et d'esprit ainsi que la Tolérance, la Sérénité et l'Amour inspirés par notre programme devraient toujours y être présents.

Toutefois, rappelons nous que ce local n'est ni :

- une consigne pour bagages,
- une agence de placement,
- un centre d'hébergement,
- une cabine téléphonique.
- un bureau d'aide sociale,
- une cantine d'entreprise,
- une auberge de jeunesse,
- des toilettes publiques,
- un bureau de poste,
- un cabinet médical,
- une agence de rencontre,
- un club de discussion,.....

## **MATERIELS A VOTRE DISPOSITION**

- Feuilles de permanence (à des fins statistiques),
- Liste des réunions en France,
- Coordonnées de correspondants régionaux de 12<sup>ème</sup> Etape
- L'annuaire des structures de soins en alcoologie,
- Panneaux AA pour l'extérieur,
- Un téléphone,
- Café, filtres, gobelets et sucre.

**Il est demandé aux amis de laisser la ligne disponible pour répondre aux appels**

Problèmes matériels et d'intendance diverses : contactez directement les responsables locaux de la permanence.

# LA BONNE TENUE DE LA FEUILLE DE STATISTIQUES « (PERMANENCE DU \_\_\_\_\_ ) » EST UTILE.

La feuille se présente comme suit :

- Appel d'un tiers (Parents, amis),
- 1<sup>er</sup> appel d'une personne concernée,
- Partage AA,
- Demande de renseignements,
- Professionnel,
- Divers (autres dépendances, etc.).

Une simple marque dans la case correspondante est suffisante.  
Par principe, n'y mettre aucune information spécifique.

**Pensez à respecter l'anonymat**

IL EST RAPPELÉ AUX PERMANENTS  
QU'IL N'EST PAS SUGGÉRÉ DE  
MENTIONNER LES PRÉNOMS  
DES AMIS QUI APPELLENT.

PAR AILLEURS, EN CAS D'APPEL  
TÉLÉPHONIQUE DEMANDANT SI UN  
AMI EST PRÉSENT, VOUS N'ÊTES  
PAS TENU DE RÉPONDRE.

SI CET AMI EST EFFECTIVEMENT LA,  
VOUS POUVEZ DEMANDER LE  
PRÉNOM DE CELUI QUI APPELLE  
ET FAIRE DISCRÈTEMENT  
PART DE CETTE DEMANDE.

CE SERA A L'AMI DE  
JUGER S'IL DOIT RÉPONDRE.



# L'ACCUEIL DES NOUVEAUX

Lorsqu'une personne qui a (ou qui pense avoir) des problèmes d'alcool se présente à la permanence, soit à la suite d'un premier appel téléphonique, soit directement, accueillez-la avec Amour, Humilité et Tolérance.

Rappelons-nous notre première démarche !

Installez-vous avec elle dans l'espace d'accueil afin de permettre à votre co-permanent de s'occuper du téléphone.

Remettez-lui une liste des réunions et partagez avec lui selon votre expérience (Ayez en mémoire les suggestions faites dans la rubrique «Suggestions pour répondre»).

**Pensez à l'attrait.**

Proposez une boisson chaude.

Dans la mesure du possible, essayez de trouver un ami qui pourra l'emmener dans une réunion après que vous lui aurez «Transmis votre message».

NB : La documentation pour le nouveau est remise en réunion et non à la permanence.

# **LA TRANQUILLITÉ DES PERMANENTS**

## **(Tranquillité = Sérénité)**

Les permanents devraient pouvoir «s'isoler» des va-et-vient des visiteurs dans un espace réservé à la permanence.

**On ne fait pas aussi bien plusieurs choses en même temps, l'accueil d'un visiteur et la prise d'un appel téléphonique.**

**Veillez à séparer physiquement ces 2 activités.**

## LES PERTURBATEURS

Depuis que AA existe, il y a épisodiquement des perturbations au cours de certaines réunions. Il n'y a pas de raison pour que la permanence échappe à ce phénomène !

Dans tous les cas, faisons preuve de contrôle de soi (10<sup>ème</sup> Étape) et si les demandes «d'évacuation» des lieux faites gentiment ne suffisent pas, essayons avec l'aide des amis de passage soit de calmer le perturbateur, soit de lui faire «passer la porte».

Si malgré cela l'ambiance ne revient pas au calme et à la sérénité, il est suggéré d'appeler le commissariat car les permanents ont besoin de calme pour transmettre le message dans les meilleures conditions. De plus ces perturbations peuvent avoir de mauvais effets sur d'autres amis (nouveaux ou non).

**Rappelons nous tout de même nos «début» en AA et ne perdons pas de vue l'Amour inspiré par notre programme : soyons tolérants mais fermes si la situation l'exige car notre bien être commun doit venir en premier lieu pour préserver notre unité (1<sup>ère</sup> Tradition).**

# **PASSAGE DE PROFESSIONNELS OU REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE**

Si une personne se présente à vous comme étant :

- médecin ou pharmacien,
- infirmier (e) ou élève ou directrice d'école,
- personnel hospitalier,
- ou toute autre profession médicale ou paramédicale,
- assistance sociale,
- responsable de foyer d'accueil ou de services sociaux,
- représentant de l'administration,
- délégué d'une association,
- etc.
- ou si vous avez à faire à un représentant de la presse,

**N'essayez pas de traiter cette demande vous-même, vous n'êtes pas en permanence pour cela.**

Dirigez cette personne vers les services locaux, régionaux ou nationaux suivant les cas. Donnez le numéro adéquat, n'utilisez pas la ligne de la permanence, des appels attendent.

**REPORTEZ-VOUS A LA PAGE DE CE GUIDE  
CONCERNANT LES NUMEROS UTILES AA**

## **PASSAGE D'AL-ANON**

Pour les parents, familles, amis de malades alcooliques

Rappelons-nous que nous ne sommes pas forcément les meilleurs interlocuteurs pour une personne faisant partie de l'entourage d'un alcoolique et que nous ne sommes pas en mesure de transmettre le message des AL-ANON (même si nous l'étions, nous ne sommes pas en permanence AA pour cela).

Contentons-nous de lui donner les coordonnées de la permanence AL-ANON et laissons cette association transmettre son message.

## **PASSAGE DE N.A., O.A, ETC.**

Narcotiques Anonymes, Outre mangeurs Anonymes etc.

Là non plus nous ne sommes pas en mesure de transmettre le message.

Nous lui remettons les renseignements disponibles concernant cette fraternité.

**Dans tous les cas restons courtois, aimables et sobres dans nos propos et conservons à l'esprit les suggestions de réponses.**

## **LES AMIS DE PASSAGE**

Les amis qui passent sont les bienvenus s'ils ne perturbent pas ceux qui sont de permanence. Ils peuvent dans certains cas les aider :

- s'occuper d'un nouveau venu avec l'un des permanents et/ou l'emmener en réunion,
- avec l'accord des permanents, suppléer l'un d'eux qui serait amené à s'absenter,
- aider les permanents à faire respecter la Première Tradition en cas de perturbations de toutes natures.

**Il est demandé à ces amis de ne pas s'installer dans le local où se fait la permanence téléphonique.**

N'oublions pas que c'est aux permanents - et à eux seulement - de répondre aux appels téléphoniques, sauf s'ils demandent à un ami de passage de le faire.

## **EN BREF ...**

NOTRE DÉFINITION PEUT NOUS PERMETTRE DE DONNER DES RÉPONSES CLAIRES ET CONCISES SUR AA.

### QU'EST-CE QUE AA ?

Les Alcooliques Anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

### COMMENT PEUT-ON EN FAIRE PARTIE ?

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA.

### COTISATION, FINANCEMENT, INDÉPENDANCE ?

Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée ; ils se financent par leurs propres contributions.

### ALLIANCE POLITIQUE, RELIGIEUSE, AUTRES ?

Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou parti politique, à aucune organisation ou établissement.

### SECTARISME, TENDANCES, INTERDITS ?

Les AA ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.

### BUTS DE L'ASSOCIATION ?

Notre but premier est de rester abstinent et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

# QUELQUES SUGGESTIONS POUR RÉPONDRE

Les quelques suggestions que vous trouverez dans les pages suivantes ne sont données qu'à titre **indicatif** et rappelons nous que l'important, lorsque nous **transmettons le message**, est de **parler avec notre cœur**, de rester simple et de puiser nos réponses dans notre **expérience**.

Ces suggestions portent sur les réponses à faire aux alcooliques qui souffrent, mais aussi à tous ceux qui risquent de nous appeler en permanence.

**RAPPELONS NOUS AUSSI QUE  
LA BRIÈVETÉ DE PAROLE EST L'UN  
DES ASPECTS DE NOTRE  
SOBRIÉTÉ**

**Pensons à toujours respecter l'anonymat sauf en ce qui concerne les professionnels à qui nous demanderons leurs coordonnées.**

Évitons de «TUTOYER» d'emblée notre interlocuteur et de lui demander systématiquement son prénom.

Enfin, ne «Classifions pas» les Groupes en disant par exemple, le Groupe X... est un bon Groupe, ce qui sous entend que certains autres Groupes peuvent être meilleurs ou moins bons !



# **TRADITION ET USAGES DE BASE PRIS DANS LA LITTÉRATURE AA**

## **RAPPEL PRÉLIMINAIRE**

La permanence est un des aspects important de la cinquième Tradition qui dit « Chaque Groupe n'a qu'un seul but : transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore ».

Ce sont les Groupes qui délèguent les permanents. Par conséquent, le bon déroulement et la «Qualité» de la permanence sont placés sous la responsabilité de la conscience des Groupes dont les permanents sont les représentants.

## **LE LOCAL DE PERMANENCE EST UN BUREAU CENTRAL DES GROUPES**

### **CE QUI IMPLIQUE :**

- 1** - Que les vacations de permanence soient bien assurées dans les horaires établis (début – fin) en veillant à être déjà installés prêt à répondre dès le début et à terminer à l'heure de fin.
- 2** - Que les permanents délégués par les Groupes soient en mesure d'assumer ces permanences : par exemple, un ancien et un nouveau, un homme et une femme,
- 3** - Qu'en cas de désistement d'un permanent, le Groupe soit prévenu à temps pour son remplacement et qu'en cas d'impossibilité, le responsable local de la permanence soit averti.

## APPELS DE NOUVEAUX

Lorsqu'une personne qui a des problèmes d'alcool téléphone à la permanence, proposez-lui un **contact de 12<sup>ème</sup> étape** si elle le souhaite.

Pour cela, reportez-vous à la **page 20** de ce guide.

Le cas échéant, vous pouvez également lui indiquer les lieux et horaires des **permanences d'accueil** que vous trouverez dans le carnet des réunions en France.

Donnez-lui également une ou plusieurs adresses de réunions pour le jour même et les jours suivants.

Parlez avec votre cœur en puisant dans votre expérience. Pour répondre à ses questions, n'entrez pas dans le détail du programme AA. Pensez aussi qu'il est bien difficile de «Décrire» une réunion. Lui suggérer que le mieux pour se rendre compte est d'assister à une première réunion.

Parlez de « Garder l'esprit ouvert », de la «Confiance» ou de la «Bonne volonté».

Rappelons nous que le programme AA a sauvé des milliers de personnes qui au départ étaient sans doute incroyables quant au fait de s'arrêter de boire ! C'est là que votre expérience est importante.

Pensons aussi que AA peut être **UNE** solution ou **MA** solution, ce n'est **pas forcément LA** solution.

# ÉCOUTER C'EST PARLER

La qualité de votre écoute est un message en soi.

**1** - Prenez le temps :

- Laissez s'exprimer le plus complètement possible votre interlocuteur.
- Marquez un silence avant de lui répondre.

**2** - Respectez la personne en face de vous :

- Vos opinions peuvent être différentes.
- La sienne est fondamentale pour elle, donc pour vous, donc pour la réussite de votre dialogue.

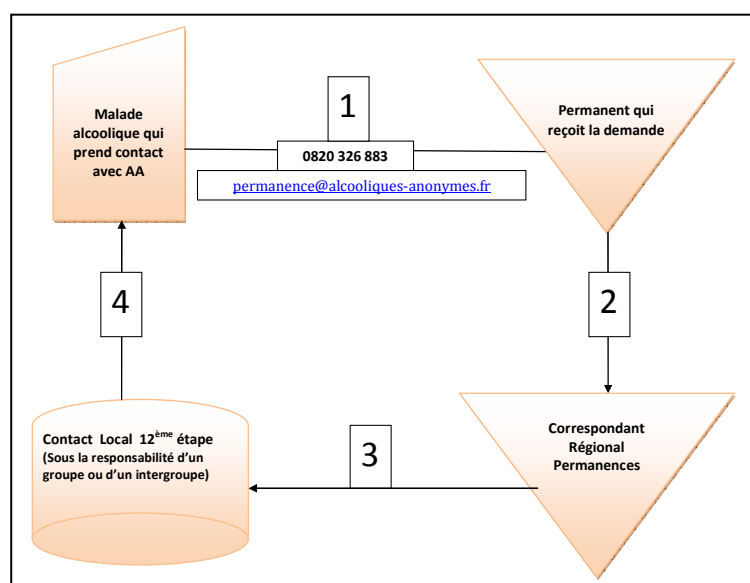
**3** - Écoutez totalement :

- Écoutez les mots, mais surtout le sens.
- Centrez-vous sur le vécu de votre interlocuteur, sur ce que son message implique du point de vue émotionnel et du point de vue social, au delà du rationnel exprimé par les mots.

**4** - Vérifiez que vous avez bien reçu et bien compris :

- en demandant à l'autre de reformuler,
- en proposant - avec tact - votre propre reformulation,
- en posant autant de questions que nécessaire pour passer du vague au précis.

## MISE EN ŒUVRE DE LA 12<sup>ème</sup> ETAPE



maîtrise. Il expliquera à la personne qu'elle sera rappelée le plus rapidement possible mais pas forcément « dans la minute » ou « dans l'heure ».

Bien entendu, avant de proposer un contact de 12<sup>ème</sup> étape, le permanent vérifiera si celui-ci peut-être mis en œuvre relativement aisément : demander la ville où la personne se trouve et vérifier qu'il y a un groupe « dans les environs ». *Nb : la notion « d'environ » ne peut pas être définie plus précisément car elle varie beaucoup suivant le lieu, la densité des groupes et la facilité des déplacements.*

**Chaque personne qui souhaite rencontrer un membre AA laisse au permanent un prénom et un numéro de téléphone où il pourra être facilement appelé.**

Le permanent transmet ce contact au correspondant permanences de la région concernée (voir ci-dessous).

Le permanent veille à la confidentialité des échanges qu'il a pu avoir avec la personne dont il transmet le contact.

Le permanent qui a transmis le contact n'a pas à le suivre, le relais est passé dans la confiance.

Le permanent prendra cependant quelques précautions d'usage afin de ne pas prendre d'engagement sur un délai de contact dont il n'a pas lui-même la

### Comment contacter le correspondant régional ?

Le permanent possède dans les documents de la permanence une liste comportant les coordonnées téléphone et mail d'un contact par région. Il contacte le correspondant par le moyen qui lui est le plus pratique : un appel téléphonique, un SMS ou un message mail.

Les transmissions peuvent être par exemple regroupées en fin de permanence pour ne pas perturber le déroulement de celle-ci (la ligne de permanence doit être laissée libre pour les appels entrants)

# ICI COMME DANS NOS GROUPES RAPPELONS NOUS TOUJOURS DE LA PREMIÈRE TRADITION

« Notre bien-être commun devrait toujours venir en premier lieu, notre relèvement individuel dépend de l'unité du mouvement des AA »

Ce bien-être commun, condition première de notre **unité** est à respecter et à faire respecter par les permanents.

Pour cela rappelons-nous deux idées générales :

**1** - le dixième concept qui dit :

« Chaque responsabilité de service devrait être accompagnée d'une égale autorité... ».

Ce qui revient à dire que tous les serviteurs dignes de confiance, qui sont les représentants délégués par la conscience des Groupes, aient une autorité clairement définie et suffisante pour accomplir leur tâche.

Soyons conscients de notre responsabilité de permanent et de l'autorité qu'elle génère.

**2** - La troisième Tradition qui dit :

« La seule condition pour faire partie des Alcooliques Anonymes est le désir d'arrêter de boire ».

Une personne qui vient à la permanence sans ce désir et/ou transporte avec elle **ostensiblement** une boisson alcoolisée peut troubler notre bien être commun (Ou celui de certains).

# EXTRAITS DU CHAPITRE 7 DU BIG-BOOK «AU SECOURS DES AUTRES»

« ... Transmettre le message à d'autres alcooliques : vous pouvez être utile là où personne d'autre ne peut réussir...

... N'oubliez pas qu'il s'agit de malades...

... Lorsque vous avez à faire à un candidat éventuel pour AA qui n'a pas l'intention de cesser de boire ne perdez pas votre temps et votre énergie à essayer de le convaincre : vous pourriez ruiner une chance éventuelle d'y parvenir...

... Si la méthode AA ne l'intéresse pas et qu'il attend de vous seulement que vous le sortiez de ses difficultés financières, ou si tout ce qu'il cherche est un(e) infirmier(e) pour l'aider dans ses moments de cuite : il vaut mieux renoncer à l'aider jusqu'à ce qu'il ait changé d'idée. Vous pouvez par exemple, lui donner les coordonnées d'une autre association.

... Si par contre, il a vraiment envie de s'arrêter, puisez dans votre propre expérience pour lui faire comprendre que **l'alcoolisme est une maladie** dont il est atteint et qu'il a peu de chance de s'en sortir seul. **Ne le qualifiez pas d'alcoolique** : laissez-le tirer ses propres conclusions... »

# PRÉCAUTIONS A PRENDRE DANS L'UTILISATION DU LANGAGE AA

(En particulier auprès des membres des professions médicales).

L'expérience acquise par des informations de plus en plus nombreuses auprès de professionnels, l'écoute attentive de leurs questions et réactions, et aussi des interrogations des nouveaux membres a conduit le «Bureau Santé» à s'interroger sur un certain nombre de phrases qui circulent en AA.

Une bonne partie de ce qu'on entend constitue notre «Langage» spécifique, établit une sorte de ciment entre les membres et favorise la cohésion du mouvement, mais doit être explicité dès qu'on parle à l'extérieur, et parfois aussi à l'intérieur de AA quand on s'adresse à un nouveau.

Quelques autres expressions soulèvent un problème plus grave : elles vont dans le sens de nos **déficiences** et de nos **peurs** ; faire de nous des êtres complètement à part, faire de AA une sorte de ghetto dont on ne pourrait pas sortir et qui suffirait de donner toutes les solutions. **Elles faussent l'esprit même de AA et de la littérature.**

De manière générale, faire attention aux termes qui peuvent choquer ou rebuter, auprès de personnes qui ne savent pas pour la plupart si elles sont ou non alcooliques et même ce qu'est l'alcoolisme.

Le petit «Glossaire» qui suit peut aider à réfléchir sur cette question.

## 1 - Seul un alcoolique peut comprendre un autre alcoolique :

C'est une formulation qui ne peut que choquer les professionnels C'est surtout une affirmation qui formule si maladroitement ce dont elle veut rendre compte qu'elle aboutit à un contresens. Elle recouvre à la fois le phénomène de l'identification et la difficulté pour un alcoolique de parler de son problème sans se sentir incompris, jugé... La grande nouveauté en AA c'est que **chacun parle en son nom** et que le nouveau venu peut se reconnaître dans ces paroles. Comme il est dit dans « AA vu par un membre », l'important est qu'il parle. Mais cela ne signifie pas que la personne extérieure ne comprenne pas l'alcoolique. Une preuve, très frappante, en est l'histoire du mouvement AA : on doit la formulation non impérative des Étapes à un **psychiatre américain** qui avait bien senti le côté rebelle, le défi, chez l'alcoolique.

On pourrait plutôt dire : **la plupart du temps**, un alcoolique ne se sent compris que par un autre alcoolique.

## 2 - Un médicament, c'est de l'alcool solide :

C'est confondre la chose et l'usage qu'on fait de cette formule lapidaire qui contredit le guide abrégé des AA.

AA n'est pas une organisation médicale et ne donne pas d'avis médicaux ou psychiatrique. C'est d'ailleurs là un des points qui fait problème avec les professionnels de santé qui craignent souvent que les groupes ne contrecarrent leurs prescriptions. On pourrait plutôt mettre en garde contre l'usage «alcoolique», c'est à dire excessif, obsessionnel et «à la demande» des médicaments.

.../...



### 3 - AA est tout ce qu'il te faut :

En AA on ne parle qu'en son nom et il faudrait dire « **AA est tout ce qu'il me faut** ». On ne peut que citer encore « AA vu par un membre » :

« Le rappel souvent répété qu'AA est tout ce dont vous avez besoin, possède le son creux de la crainte - crainte que si un membre n'est pas d'accord avec la croyance que AA est la seule et unique réponse totale et complète à tous les maux de l'alcoolique, alors tous les autres membres périront avec lui ».

Il s'agit bien d'un problème de chronologie : si, comme le dit AA : « L'alcoolisme est le symptôme de malaises plus profonds » il faut, aussi paradoxal que cela puisse sembler, traiter le symptôme en premier lieu. Après AA apparaît bien plutôt comme un tremplin à partir duquel toutes les autres démarches ou autres thérapies (Du domaine spirituel, psychique, ou physique) deviennent possibles si elles se révèlent nécessaires.

### 4 - L'arrêt des réunions, c'est la rechute :

Autant il semble important de mettre en garde contre un abandon prématuré des réunions, d'insister sur la vigilance nécessaire vis-à-vis de l'alcool et la **fragilité émotionnelle des alcooliques**, autant il semble nécessaire que le mouvement AA compte des membres qui restent et d'autres qui ne font que passer et restent abstinents par la suite : les réticences déjà fortes à l'idée de participer à un Groupe seraient sans doute multipliées si y entrer équivalait à y rester toujours.

.../...

**5 - L'alcoolisme est une allergie physique, doublée d'une obsession mentale :**

Il s'agit d'une définition donnée, il y a une cinquantaine d'années par un **médecin américain** et qui - comme toutes les connaissances médicales - peut être susceptible de révision.

Malgré son inexactitude, cette formule se révèle souvent utile et efficace dans sa simplicité. Peut-être serait-il nécessaire de préciser « **Allergique** au sens premier du mot, c'est-à-dire **réaction autre que l'habituelle** » ou simplement de parler de maladie physique doublée d'une obsession mentale.

**6 - Formules à expliciter dans les réunions d'information à l'extérieur :**

- Je suis alcoolique, je n'ai pas bu aujourd'hui :

Le plus souvent l'assistance comprend qu'on a bu hier ou avant-hier. Il vaudrait mieux dire « Je suis **un/ou une alcoolique abstinent(e)** ».

- Avec AA, j'ai recouvré la liberté de boire ou de ne pas boire :

Beaucoup comprennent qu'on peut boire modérément. On ne peut pas parler de cette liberté de choix sans préciser qu'elle signifie la suppression de l'obsession et la faculté de voir les conséquences d'un verre.

.../...

## - Abstinence et Sobriété :

En français, être sobre signifie boire modérément et être abstinent, ne pas toucher à l'alcool. Il faut expliquer que, pour nous la sobriété c'est **l'abstinence plus l'équilibre intérieur**, c'est-à-dire que cela représente un long travail de transformation intérieur, fait et à faire, pour vivre harmonieusement son abstinence.

En général il ne faut pas oublier que la notion d'abstinence totale et celle du premier verre sont très mal perçus et qu'il n'est pas rare, après un témoignage pourtant explicite, d'entendre « Même à Noël vous n'avez pas pris de champagne ? » ou « La bière, ce n'est pas de l'alcool ».

## 7 - Formules à nuancer avec les nouveaux :

Tout ce qui est impératif devrait être évité ; son propre chemin peut être montré mais en soulignant que c'est un chemin parmi d'autres. Par exemple, la formule "**90 jours, 90 réunions**", devrait être **maniée avec beaucoup de précautions**. Elle rend l'abstinence impossible à tous les provinciaux... et elle peut affoler des nouveaux qui ne peuvent pas faire 90 réunions et croient se voir refuser l'accès à l'abstinence. Enfin il n'est pas rare de faire plus de réunions par la suite qu'au début.

Sans doute tout se passerait bien si, avant chaque parole, on se demandait s'il s'agissait réellement d'une parole d'humilité (Connaissance des possibilités de AA qui sont immenses, et de ses limites qui existent ; connaissance de son chemin, qui vaut tous les autres et que tous les autres valent) et de tolérance (AA est **UNE** solution ou **MA** solution, AA n'est pas **LA** solution).

# LA RESPONSABILITE DE LA PERMANENCE

Les amis responsables de cette permanence sont élus par les groupes et leur rendent compte lors des réunions de service.

Ils sont à l'écoute de vos remarques, suggestions et critiques (constructives).

À ce propos, il est rappelé que les feuilles du guide de la permanence **ne doivent pas être sorties ni rectifiées manuellement** : les nouvelles informations, les ratures ou les ajouts sont du ressort des responsables de la permanence.

Tous les choix adoptés en réunion de service sont le fruit d'un travail des Groupes guidés par leur conscience, conformément à nos Traditions et n'ont pas à être remis en question, en dehors de ces réunions, par quelque volonté personnelle.

**S'agissant de la tenue de la permanence nationale des AA, les responsables locaux de la permanence travaillent en collaboration avec le bureau national qui est lui-même placé sous l'autorité de la conscience des Groupes via la Conférence.**

# NUMÉROS UTILES AA

## Concernent les appels de professionnels ou de membres AA

Si une personne se présente à vous comme étant :

- médecin ou pharmacien,
- infirmier (e) ou élève ou directrice d'école,
- personnel hospitalier,
- ou toute autre profession médicale ou paramédicale,
- assistance sociale,
- responsable de foyer d'accueil ou de services sociaux,
- représentant de l'administration,
- délégué d'une association,
- etc.
- ou si vous avez à faire à un représentant de la presse,

Si un membre AA a besoin de renseignements liés au service

**N'essayez pas de traiter cette demande vous-même, vous n'êtes pas en permanence pour cela.**

**Dirigez cette personne vers les services locaux, régionaux ou nationaux suivant les cas.** Donnez le numéro adéquat, n'utilisez pas la ligne de la permanence, des appels attendent.

## **SERVICES LOCAUX**

Consulter le guide de votre permanence locale venant en complément de ce document

## **SERVICES GÉNÉRAUX AA FRANCE**

29, Rue Campo Formio - 75013 Paris

**Téléphone : 01 48 06 43 68**

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Métro : Campo Formio

Toutes les coordonnées à jour des **comités régionaux** et des **intergroupes locaux** sont dans le carnet des réunions en France qui est à votre disposition

**N'hésitez pas à indiquer également le site web national qui est une source riche de renseignements et qui donne accès à un service de permanence par mail ainsi qu'à des contacts directs avec les bureaux nationaux.**

**[www.alcooliques-anonymes.fr](http://www.alcooliques-anonymes.fr)**

En cas d'hésitation et si la demande est pressante, prenez les coordonnées de la personne qui appelle et joignez rapidement :

- **Pour les MEDIA** : Hervé H. au 06 62 39 72 11 (responsable du bureau national Media)
- **Pour tous les autres cas** : Agnès A. au 06 87 68 76 59 (responsable de la permanence nationale)

## **AUTRES FRATERNITES EN DOUZE ÉTAPES**

Rappelons-nous que nous ne sommes pas en mesure de transmettre le message d'autres mouvements, y compris celui des AL-ANON même si leur programme est calqué sur celui des AA et même si nous le pouvions, **nous ne sommes pas en permanence AA pour cela.**

Notre rôle se limitera à transmettre (si nous les avons) des coordonnées qui permettront à votre interlocuteur de prendre contact avec ces mouvements.

---

### **Groupes familiaux AL-ANON / ALATEEN**

Pour les parents, familles, amis de personnes ayant un problème d'alcool.

**01 42 81 97 05**

E-mail : [al-anon.alateen@orange.fr](mailto:al-anon.alateen@orange.fr)

<http://al-anon-alateen.fr/>

## QUELQUES AUTRES FRATERNITES

Il existe d'autres fraternités utilisant le programme en 12 étapes des AA dans le but de se rétablir d'autres formes d'addictions.

Nous vous en donnons une liste **sous réserve**.

**ABA** - Anorexiques Boulimiques Anonymes

Téléphone 24h/24 : 02 96 33 38 64

<http://abafrance.free.fr/>

**COCAÏNOMES ANONYMES**

<http://www.cafrance.org/> - Email : [info@cafrance.org](mailto:info@cafrance.org)

**DA** - Débiteurs Anonymes

Répondeur : 01 45 40 35 94 - Email : [contact@debiteursanonymes.org](mailto:contact@debiteursanonymes.org)

<http://www.debiteursanonymes.org/>

**DASA** - Dépendants Affectifs et Sexuels Anonymes

Répondeur : 06 70 10 60 07 – Email : [info.dasa@ml.free.fr](mailto:info.dasa@ml.free.fr)

<http://dasafrance.free.fr/>

**ÉMOTIFS ANONYMES**

Répondeur : 06 84 52 27 07 – Email : [emotifsanonymesfrance@gmail.com](mailto:emotifsanonymesfrance@gmail.com)

<http://www.emotifsanonymes.eu/>



## **NARCOTIQUES ANONYMES**

**Numéro Vert®: 0 800 88 12 88**

<http://www.narcotiquesanonymes.org/>

## **Groupes familiaux NAR-ANON**

**Téléphone : 01 39 31 13 52 - E-mail : [naranonfrance@yahoo.fr](mailto:naranonfrance@yahoo.fr)**

<http://naranonfrance.wordpress.com/>

## **O A - Outre-mangeurs Anonymes**

**Téléphone : 01 43 36 22 67 - 06 89 25 93 81**

<http://oainfos.org/>

## **W A - Work Anonymes**

<http://workanonymes.free.fr/>

## NUMÉROS UTILES (ALCOOL)

### **Ecoute Alcool**

0 811 91 30 30

Coût d'un appel local depuis un poste fixe

### **Alcool Assistance (La Croix d'Or)**

08 21 00 25 26

<http://www.alcoolassistance.net>

[alcool.assist@wanadoo.fr](mailto:alcool.assist@wanadoo.fr)

### **La Croix Bleue**

01 42 28 37 37

<http://www.croixbleue.fr/>

### **Fédération Nationale des Amis de la Santé**

03 88 56 09 65

<http://www.f-n-a-s.com/>

### **Fédération Nationale Joie et Santé**

05 49 50 63 51

Email ; [alcoolecoute-fmjs@wanadoo.fr](mailto:alcoolecoute-fmjs@wanadoo.fr)

### **SOS Alcool Femmes**

01 40 15 90 17

<http://alcoolfem.pagesperso-orange.fr/>

### **Vie Libre**

01 47 39 40 80

<http://www.vielibre.org/>

## NUMÉROS UTILES (DIVERS)

<b>Ecoute Cannabis</b>	0 811 91 20 20
------------------------	----------------

Coût d'un appel local depuis un poste fixe

<b>Drogues Info service</b>	08 00 23 13 13
-----------------------------	----------------

Appel gratuit depuis un poste fixe	01 70 23 13 13
------------------------------------	----------------

<b>Tabac info service</b>	Du lundi au samedi de 9h à 20h	38 89
---------------------------	--------------------------------	-------

Numéro indigo® - 0,15 €/mn

### SOS Amitié

numéros locaux accessibles par le site

<http://www.sos-amitie.com/>

## AUTRES NUMÉROS UTILES

SAMU SERVICE MÉDICAL D'URGENCE	15
SAMU SOCIAL PERSONNES SANS ABRIS	115
CENTRALISATION TOUTES URGENCES	112
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
SIDA INFO SERVICE	0800 840 800
HEPATITES INFO SERVICE	0800 845 800
ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE	119
VIOLENCES CONJUGALES	3919